Publié le 12/04/2024



Deliberation Conseil Communautaire Communaute de Communes Carmausin-Segala

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

ID: 081-200040905-20240411-11042024_3_12-BF

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « La Gare » à Sainte Gemme, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL				
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0	
Titulaires présents	41	Voix délibératives	49	
Délégués avec pouvoir	8	Membres présents	41	

Titulaires présents : 39 (du début au point 2.2), 41 (du point 3.1 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne (à partir du point 3.1), BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CARMES Monique, CINTAS Jean-Marc (à partir du point 3.1 - pouvoir de SAN ANDRES Thierry), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian (pouvoir de MUNOZ Sonia), KOWALIK Jean-François (pouvoir de AZEMAR Jean-Louis), LEBLOND Nelly (pouvoir de ICHARD Xavier), MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MANUEL Christian, MERCIER Roland (pouvoir de REDO Aline), NORKOWSKI Patrice, ORRIT Didier, PUECH Christian, RECOULES Vincent, SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre (pouvoir de PENA Sylviane), SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, SOURDIN Anne (pouvoir de IMBERT Véronique), TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir de MILESI Marie), TESSON Régis, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés: 16 (du début au point 2.2), 14 (du point 3.1 à la fin)

AZEMAR Jean-Louis (pouvoir à KOWALIK Jean-François), BARBE Christian, BEX Fabienne (jusqu'au point 2.2), CINTAS Jean-Marc (jusqu'au point 2.2), ICHARD Xavier (pouvoir à LEBLOND Nelly), IMBERT Véronique (pouvoir à SOURDIN Anne), MALIET Thierry, MARTY Denis, MILESI Marie (pouvoir à TAGLIAFERRI Rosanne), MUNOZ Sonia (pouvoir à HAMON Christian), PENA Sylviane (pouvoir à SCHULTHEISS Pierre), REDO Aline (pouvoir à MERCIER Roland), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SELAM Fatima, TOUZANI Rachid, VALIERE Jean-Paul.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 11/04/2024-3.23 AFFECTATION DE RESULTATS 2023 SUR BUDGET 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2023 dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion, il est demandé au conseil communautaire d'affecter les résultats du budget principal.



AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
Résultat de fonctionnement			
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	618 464,22		
B. Résultats antérieurs reportés			
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 920 783.0		
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	4 539 247,3		
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)			
Solde d'exécution de la section d'investissement			
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 044 728.7		
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement	-23 200.9		
Excédent de financement (1)			
Besoin de financement F. = D. + E.	1 067 929,6		
AFFECTATION =C. = G. + H.	4 539 247,3		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 067 929,6		
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	3 471 317,6		
DEFICIT REPORTE D 002 (4)			

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE d'affecter les résultats au budget principal 2024 comme ci-dessus.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET